



## Les actifs en emploi au cœur des échanges entre le Lot et les autres départements

Le Lot a accueilli 6 360 nouveaux habitants en 2014, soit 37 arrivants pour 1 000 habitants. Dans le même temps, 5 340 personnes ont quitté le territoire. Les échanges migratoires sont nombreux avec les autres départements d'Occitanie et la région limitrophe Nouvelle-Aquitaine, et plutôt équilibrés entre arrivées et départs. En revanche, les arrivées en provenance de la moitié nord de la France sont beaucoup plus nombreuses que les départs. Les flux les plus importants concernent les actifs en emploi. Le Lot séduit également et durablement les retraités mais ne retient pas ses jeunes. Trois nouveaux arrivants sur quatre s'installent dans les communautés de communes Cauvaldor et Grand-Figeac et dans la communauté d'agglomération du Grand Cahors. Les dynamiques de migration diffèrent d'une zone à l'autre. Ainsi, le Grand-Figeac attire des diplômés du supérieur, les départs du Grand Cahors sont nombreux pour les 18-24 ans et les retraités privilégient le sud du département.

Sophie Pauvers, Insee

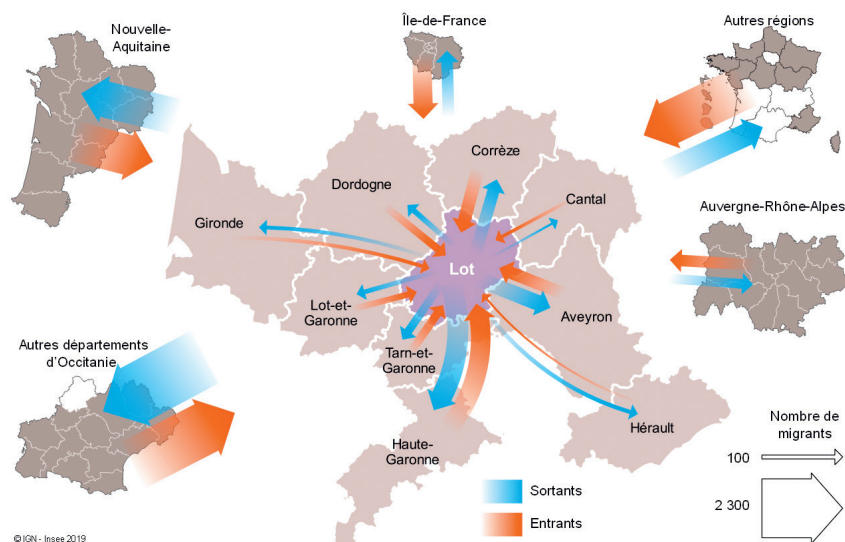
Le Lot, deuxième département le plus âgé de France<sup>1</sup>, a jusqu'à récemment attiré suffisamment de nouveaux habitants pour compenser l'excédent des décès sur les naissances et accroître sa population (173 400 habitants en 2015). Ainsi, le nombre d'habitants a augmenté entre 1975 et 1999 (+0,3 % par an), puis plus fortement sur la période 1999-2010 (+0,8 % par an). En revanche, entre 2010 et 2015, les arrivées sur le territoire ne sont plus suffisantes au regard d'un déficit naturel (*définitions*) qui s'amplifie et la population diminue de 0,1 % par an.

### Le Lot, un département attractif mais qui peine à retenir ses habitants

Au cours de l'année 2014, le Lot a accueilli 6 360 nouveaux arrivants, en provenance des autres départements français. Rapporté à la population, cet apport correspond à un

### 1 Des échanges nombreux avec les départements limitrophes

Migrations résidentielles entre le Lot et le reste de la France durant l'année 2014



© IGN - Insee 2019

Source : Insee, recensement de la population 2015



<sup>1</sup> L'indicateur retenu est l'âge moyen. Il est de 47 ans dans le Lot en 2015.

taux d'entrée élevé de 37 nouveaux arrivants pour 1 000 habitants. Le département se situe ainsi au 7<sup>e</sup> rang national des départements les plus attractifs. Le Lot est aussi un département que l'on quitte, avec un taux de 31 sortants pour 1 000 habitants, soit 5 340 sortants en 2014. Le solde entre le nombre d'entrants et de sortants est donc positif et s'élève à 1 020 personnes. Il permet à la population de s'accroître de 6 personnes pour 1 000 habitants en un an. Cet impact des migrations (*définitions*) classe le département au 10<sup>e</sup> rang des départements français.

En comparaison avec l'Aveyron, département aux caractéristiques proches (*méthodologie*), le Lot attire plus mais retient moins bien ses habitants : quand le Lot attire 37 personnes pour 1 000 résidents, l'Aveyron n'en attire que 29. *A contrario*, lorsque 31 personnes quittent le Lot pour 1 000 résidents, 25 personnes quittent l'Aveyron. *In fine*, l'impact des migrations sur la population aveyronnaise est un peu plus faible que dans le Lot : les migrations permettent à l'Aveyron de gagner 4 personnes pour 1 000 habitants.

Les échanges sont nombreux entre le Lot et les autres départements d'Occitanie : 3 entrants sur 10 viennent de la région et 4 sortants sur 10 restent dans la région (*figure 1*). La Haute-Garonne est le département avec lequel les échanges sont les plus importants en volume. Ils sont relativement équilibrés et représentent un dixième des entrées et des sorties du Lot.

Les flux sont également nombreux et quasi équilibrés avec la région limitrophe Nouvelle-Aquitaine (un quart des entrées et des sorties). En revanche, le Lot gagne plus d'habitants qu'il n'en perd dans ses échanges avec les régions de la moitié nord de la France, notamment l'Île-de-France, les Hauts-de-France et le Grand Est.

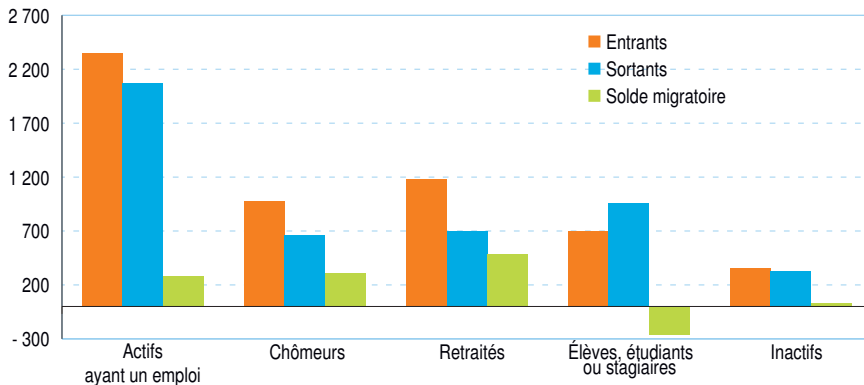
Parmi les 6 360 entrants, seuls 12 % sont natifs du Lot. Le retour au pays est ainsi moins marqué que dans l'Ardèche, autre département présentant des similitudes avec le Lot, et surtout que dans l'Aveyron (respectivement 14 % et 18 %).

### Les actifs en emploi au cœur des échanges

Les motifs qui incitent à changer de département sont multiples. Il peut s'agir d'une motivation d'ordre privé : rejoindre ou suivre ses proches, retourner dans sa région d'origine, etc. Les mobilités peuvent aussi être professionnelles ou scolaires et relever d'une mutation, de la recherche d'un emploi ou de la poursuite d'études par exemple. Dans le Lot, les flux les plus importants, entrants comme sortants, concernent des actifs ayant un emploi (*figure 2*). Le volume d'entrées dépasse légèrement celui des sorties, générant un excédent migratoire de 280 personnes.

## 2 Les actifs en emploi au cœur des échanges

Migrations résidentielles entre le Lot et le reste de la France des personnes de 14 ans ou plus par type d'activité durant l'année 2014 (en nombre)



Source : Insee, recensement de la population 2015

La majorité des 2 370 actifs en emploi arrivant dans le Lot vient du reste de l'Occitanie ou de Nouvelle-Aquitaine : 6 entrants sur 10. De même, 7 sortants sur 10 s'installent dans une de ces deux régions.

Les actifs en emploi, qui viennent vivre dans le Lot ou qui le quittent, présentent des caractéristiques communes. Ils sont jeunes (près de la moitié d'entre eux ont moins de 30 ans), exercent une profession intermédiaire ou sont employés (les cadres représentent 17 % des effectifs), et sont souvent diplômés du supérieur (50 % des arrivants et 40 % des partants).

De manière générale, qu'ils soient actifs, en emploi ou non, étudiants ou retraités, le Lot attire les diplômés du supérieur et parvient à retenir certains d'entre eux. Ils représentent 30 % des arrivées et seulement 25 % des départs. Le département gagne ainsi 590 diplômés du supérieur au cours de l'année 2014, dont une centaine en provenance de Haute-Garonne. Dans ses échanges avec l'ensemble des départements français, il attire ainsi 18 diplômés du supérieur pour 1 000 résidant déjà dans le Lot. À titre

de comparaison, c'est bien plus que dans l'Aveyron ou en Ardèche (respectivement 8 % et 6 %).

### Le Lot perd essentiellement des jeunes de 15 à 19 ans

L'importance des migrations dépend fortement de l'âge des personnes et du cycle de vie.

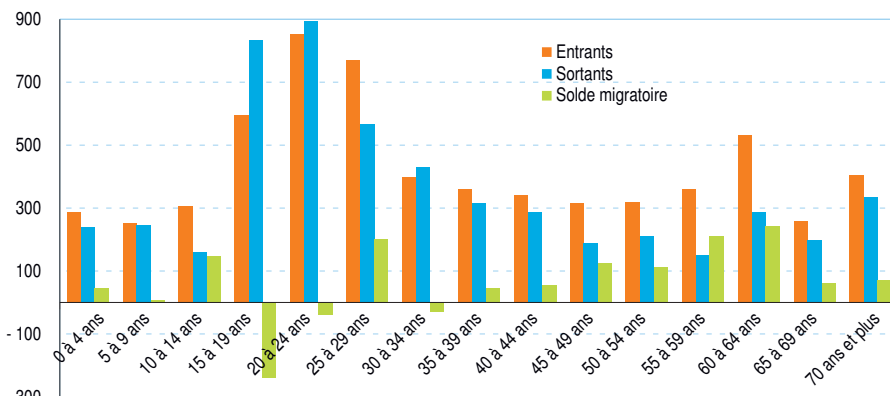
Les jeunes sont ceux qui migrent le plus. Entre 15 et 19 ans, de nombreux départs ne sont pas compensés par des arrivées (*figure 3*). Ce sont majoritairement les 18-19 ans qui quittent le département après l'obtention du baccalauréat, notamment pour poursuivre des études supérieures. Le Lot perd ainsi 310 jeunes adultes de 18 à 19 ans, dont 150 au profit de la Haute-Garonne.

Ensuite, le nombre d'entrées progresse fortement et les 20-24 ans sont presque aussi nombreux à s'installer dans le département qu'à le quitter.

Sans atteindre l'intensité des flux migratoires des jeunes, le solde migratoire des 25-29 ans devient positif et important. La majorité de ceux qui arrivent dans le département y travaillent : c'est le cas de 7 arrivants sur 10.

## 3 Des mouvements importants chez les jeunes de 15 à 29 ans

Migrations résidentielles entre le Lot et le reste de la France par tranche d'âge durant l'année 2014 (en nombre)



Note : les soldes migratoires inférieurs à 100 personnes ne sont pas significatifs et reflètent des échanges équilibrés.

Source : Insee, recensement de la population 2015

Les échanges migratoires sont également nombreux pour les 60-64 ans à l'âge du départ à la retraite.

Les retraités représentent 19 % des entrants contre 13 % des sortants, soit un solde positif de 480 personnes. Près de 4 retraités sur 10 viennent d'Île-de-France ou des Hauts-de-France, peut-être pour accéder à une meilleure qualité de vie. En effet, les retraités ne déménagent pas dans le Lot pour retrouver leur département d'origine puisque seulement 14 % sont lotois de naissance : c'est plus qu'en Ardèche (12 %) mais nettement moins qu'en Aveyron (23 %).

### Cauvaldor et le Grand-Figeac tournés vers l'extérieur

Trois nouveaux arrivants dans le Lot sur quatre s'installent dans la communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne, également appelée Cauvaldor, dans celle du Grand-Figeac<sup>2</sup> ou dans la communauté d'agglomération du Grand Cahors. À l'inverse, la zone du sud et surtout celle du centre (*méthodologie*), moins peuplées, accueillent moins d'entrants en provenance des autres départements français.

À ces arrivées de l'extérieur s'ajoutent les mobilités internes au département au nombre de 12 700 en 2014. La plupart de ces mobilités s'effectuent sur de courtes distances, 4 déménagements sur 10 s'effectuant au sein de la même commune. Les échanges entre les cinq zones étudiées du Lot sont en conséquence peu nombreux. Au total, tout comme le Grand-Figeac, Cauvaldor est particulièrement tourné vers l'extérieur : 9 personnes sur 10 qui viennent s'installer sur ces territoires proviennent d'un autre département. Ce rapport est de 6 sur 10 pour le Grand Cahors et les zones du sud et du centre du Lot.

### Un impact des migrations plus fort au nord et au sud du département

En tenant compte des arrivées de l'extérieur du Lot et de celles en provenance d'une autre zone du département, deux territoires sont particulièrement gagnants au jeu des migrations, qui contribuent à accroître leur population de 7 habitants pour 1 000 résidents (*figure 4*) sur l'année 2014 : Cauvaldor qui bénéficie de la présence de pôles d'emploi sur son territoire (l'entreprise Andros à Biers-sur-Cère notamment) ou à proximité (Brive-la-Gaillarde), ainsi que la zone du sud. Le sud du Lot accueille 1 540 nouvelles arrivées durant l'année 2014, dont 27 % de retraités, soit au moins 9 points de plus que les autres zones du département. Les retraités privilégient ainsi un territoire certes rural, mais proche de grandes agglomérations, comme Cahors

<sup>2</sup> La partie aveyronnaise de l'intercommunalité du Grand-Figeac est ici prise en compte.

## 4 L'impact des migrations est plus important pour Cauvaldor et le sud du département

Caractéristiques des migrations résidentielles pour les cinq zones du Lot durant l'année 2014

	Migrations internes	Nombre d'entrants	Nombre de sortants	Solde migratoire	Taux d'entrants (en %)	Taux de sortants (en %)	Impact sur la population (en %)
Cauvaldor	2 870	2 110	1 780	330	47	40	+ 7
Zone du sud	1 610	1 540	1 340	200	51	44	+ 7
Grand-Figeac	2 940	1 980	1 860	120	46	43	+ 3
Grand Cahors	2 450	2 080	2 010	70	52	50	+ 2
Zone du centre	1 080	1 030	990	40	53	51	+ 2

Note : les soldes migratoires inférieurs à 100 personnes ne sont pas significatifs et reflètent des échanges équilibrés.

Lecture : durant l'année 2014, Cauvaldor compte 2 870 mouvements internes au territoire. Par ailleurs, la communauté de communes accueille 2 110 nouveaux arrivants (soit 47 entrants pour 1 000 habitants). À l'inverse, 1 780 personnes quittent ce territoire (soit 40 sortants pour 1 000 habitants) ; soit un gain de 330 habitants. Au final, Cauvaldor gagne 7 habitants pour 1 000 personnes résidant déjà sur la zone.

Source : Insee, recensement de la population 2015

ou Montauban, leur permettant de bénéficier de services et d'équipements, de santé notamment. Le sud du Lot gagne 27 retraités pour 1 000 résidant déjà dans la zone en 2014. Grâce à ces arrivées de retraités, l'impact des migrations est positif sur la population de cette zone, malgré de nombreux départs.

### Grand Cahors et Grand-Figeac : des dynamiques de migrations différenciées

Le Grand Cahors et le Grand-Figeac sont définis autour des deux plus grandes agglomérations du Lot. Les populations qui s'y installent ou qui en partent présentent des profils différents et les échanges entre ces deux territoires sont quasi inexistantes.

Le Grand-Figeac bénéficie du système productif local de la « Mecanic Vallée » et attire 710 diplômés du supérieur en 2014, soit 36 % des entrants. Parmi eux, 6 sur 10 occupent un emploi. Une fois les départs pris en compte, le Grand-Figeac gagne 190 diplômés du supérieur en emploi durant l'année 2014.

Aux débouchés présents sur la zone s'ajoute l'existence de formations du supérieur (IUT et formations internes de Figeac Aero et Ratier Figeac), ce qui permet au territoire de stabiliser la population des jeunes de 18 à 24 ans (510 entrants pour 590 sortants).

Les 18-24 ans sont tout aussi nombreux à quitter le Grand Cahors (590). Parmi eux, 46 % poursuivent leurs études ailleurs et 40 % exercent un emploi hors de la zone. Cependant, les arrivées ne suffisent pas à compenser les départs et la communauté d'agglomération affiche un solde négatif de 210 jeunes. L'impact est important sur la population totale des 18-24 ans, avec une perte de 77 jeunes pour 1 000. Cependant, le développement récent de l'offre de formation sur le territoire pourrait avoir un impact sur les flux migratoires des jeunes dans les prochaines années. En matière de qualification, les échanges sont équilibrés pour les diplômés du supérieur. En revanche, le territoire accueille davantage de personnes sans diplôme qu'il n'en perd (solde de 160 personnes). Ceci est à mettre en lien avec l'importance dans le Grand

### Vers une stratégie de marketing territorial



Attirer de nouveaux habitants et fidéliser ceux déjà présents devient aujourd'hui essentiel à la vitalité du Lot et de son économie, mais aussi au maintien d'un bon maillage en services et d'une bonne qualité de vie dans ses territoires.

Alors que la population lotoise vieillit et a cessé de croître depuis quelques années, l'État et le Conseil départemental du Lot, entourés de nombreux acteurs du territoire tels que les intercommunalités, les chambres consulaires, l'Agence de développement touristique et plusieurs chefs d'entreprise, ont décidé en 2017 de mettre au point une stratégie de marketing territorial.

Le programme « Oh my Lot ! », lancé officiellement en décembre 2018, a d'abord pour objectif de faire évoluer l'image et la notoriété du Lot et de valoriser les atouts du département et son identité. Il s'agit ensuite d'attirer et accueillir de nouveaux actifs, au travers d'actions de prospection et de la promotion des opportunités d'emploi et de reprise d'entreprise, dans tous les secteurs d'activité. Si l'agriculture, le tourisme et l'artisanat constituent les bases de l'économie lotoise, l'industrie avec ses filières (mécaniques, électroniques, aéronautiques, agroalimentaires, cosmétiques, etc.) joue un rôle moteur, essentiel pour certains territoires.

Le département développe également un parcours d'accueil efficace et personnalisé pour chaque nouvel arrivant. Une attention particulière est en outre apportée aux jeunes et à leurs projets, afin de les inciter à rester ou revenir dans le Lot, après leurs études par exemple.

En parallèle, dans le cadre du « schéma départemental d'amélioration des services au public » (SDAASP), les politiques publiques à l'œuvre permettent d'améliorer l'offre territoriale aux Lotois et futurs Lotois, en augmentant notamment l'accessibilité aux équipements et services, au logement, au sport et à la culture ou encore au très haut débit.

Afin d'éclairer les choix et les actions portées collectivement dans le cadre de ce programme, il est utile de mieux comprendre les ressorts des mobilités et ancrages résidentiels à l'œuvre dans le département du Lot.

Cahors de l'économie présentielle : celle-ci vise à satisfaire les besoins des résidents ou des touristes sur un territoire et fait souvent appel à une main-d'œuvre peu qualifiée. Sur ce territoire, 77 % des emplois relèvent d'une activité présentielle, soit 10 points de plus que la moyenne du département.

Enfin, dans le centre du Lot, zone la moins peuplée, les échanges sont peu nombreux et équilibrés entre arrivées et départs. ■

### Les Britanniques quittent le Lot sur les années récentes

En 2014, le Lot a accueilli 600 personnes venant de l'étranger. Parmi elles, 200 sont françaises de naissance et une centaine ont la nationalité britannique. Le nombre de Britanniques quittant le Lot durant l'année 2014 n'est pas connu.

Le nombre de Britanniques résidant dans le Lot a triplé entre 1990 et 1999 passant de 450 à 1 340, puis il a doublé entre 1999 et 2010 pour atteindre 2 800 personnes. Entre 2010 et 2015, leur nombre décroît, tout en restant à un niveau relativement élevé. En 2015, 2 300 Britanniques résident ainsi dans le Lot. Cette baisse pourrait s'accroître avec le Brexit.

## Méthodologie et définitions

Les données sont issues du **recensement de la population 2015** qui permet d'analyser, pour les personnes résidant en France au 1<sup>er</sup> janvier 2015, les migrations résidentielles au cours de l'année 2014, c'est-à-dire les changements de résidence principale sur la période.

Le **champ de l'étude** concerne les migrations résidentielles entre le Lot et les autres départements français hors Mayotte. Elles ne comprennent pas les échanges avec l'étranger.

Les caractéristiques sociodémographiques des migrants sont celles déclarées au moment du recensement donc après la migration.

L'Aveyron et l'Ardèche ont été choisis comme départements de comparaison pour leurs similitudes avec le Lot : population âgée, caractère rural, touristique mais aussi industriel et éloignement d'une métropole.

Le **solde naturel d'un territoire** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Lorsqu'il est positif, il s'agit d'un **excédent naturel** sinon d'un **déficit naturel**.

Le **solde migratoire d'un territoire** est la différence entre le nombre d'entrants sur le territoire et le nombre de sortants du territoire. On parle d'**excédent migratoire** lorsque le solde est positif et de **déficit migratoire** dans le cas inverse.

L'**impact des migrations sur la population d'un territoire** est le rapport entre le solde migratoire du territoire et la population du territoire avant les migrations.

Le **taux d'entrants d'un territoire (ou taux de sortants)** est le rapport entre le nombre d'entrants (ou de sortants) sur le territoire et sa population annuelle moyenne.

Les entrées et sorties du Lot s'analysent de manière plus précise à un échelon infra-départemental. Cinq territoires ont été déterminés, sur la base des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre.

Le périmètre des EPCI les plus peuplés reste inchangé :

- la communauté de communes Causse et Vallée de la Dordogne (Cauvaldor) ;
- la communauté de communes Grand-Figeac (Grand-Figeac) dont 6 communes sont situées en Aveyron ;
- la communauté d'agglomération du Grand Cahors (Grand Cahors).

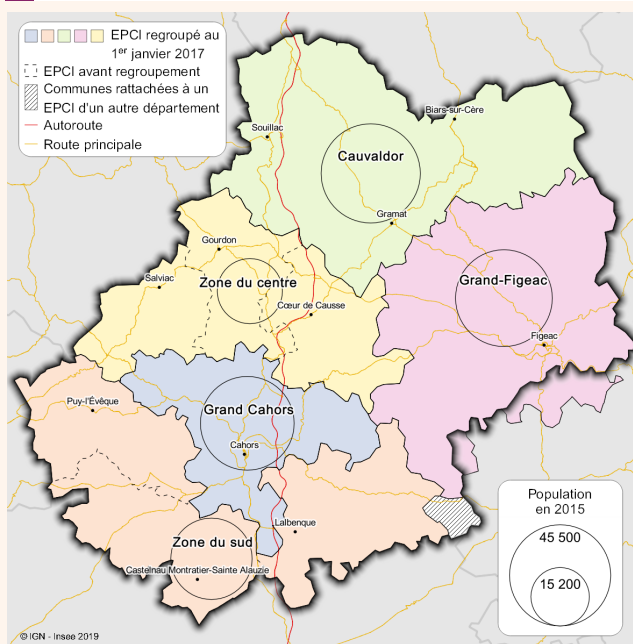
Les EPCI moins peuplés sont regroupés pour garantir la robustesse des résultats et forment les zones suivantes :

- la zone du sud composée des communautés de communes de la Vallée du Lot et du Vignoble, Quercy Blanc et Pays de Lalbenque-Limogne ;
- la zone du centre composée des communautés de communes Cazals-Salviac, Causse de Labastide-Murat et Quercy-Bouriane.

Ce zonage ne prend pas en compte les deux communes de Laramière et Promilhanes (respectivement 346 et 224 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2016) qui appartiennent à la communauté de communes du Grand Villefrancois principalement située dans le département de l'Aveyron.

En revanche, la partie aveyronnaise du Grand-Figeac est prise en compte : elle représente 16 % de la population de la zone.

### 5 Les cinq zones d'étude



Source : Insee, recensement de la population 2015

Insee Occitanie  
36, rue des Trente-Six Ponts  
BP 94217  
31054 TOULOUSE Cedex 4

Directrice de la publication :  
Caroline JAMET

Rédactrice en chef :  
Michèle EVEN

Mise en page et impression :  
Agence Elixir, Besançon

ISSN : 2492-1629 (version imprimée)  
ISSN : 2493-4178 (version en ligne)

© Insee 2019

## Pour en savoir plus

- « Une croissance démographique toujours très soutenue en Occitanie », *Insee Flash Occitanie* n° 84, décembre 2018
- « Les départements d'Occitanie au regard des autres départements de province », *Insee Dossier Occitanie* n° 8, octobre 2018
- « Populations légales au 1<sup>er</sup> janvier 2015 - 173 400 habitants dans le Lot », *Insee Flash Occitanie* n° 68, décembre 2017
- « Migrations résidentielles - L'Occitanie, une région attractive mais que l'on quitte aussi », *Insee Analyses Occitanie* n° 46, juin 2017

